

## **Le mépris, ça suffit !**

Le dépeçage de la médecine générale continue ! Dernier épisode, les déclarations de Laurence Rossignol, Secrétaire d'État chargée de la Famille, des Personnes âgées et de l'Autonomie, devant des médecins coordonnateurs d'EHPAD le 25 novembre.

Pourquoi le médecin traitant vient-il dans les EHPAD ?

Laurence Rossignol nous l'explique : « *pour faire une prescription qui lui est suggérée par le médecin coordonnateur parce qu'il connaît la patiente ou le patient* ».

### **Mépris de la spécialité de médecine générale, et de ceux qui l'exercent.**

C'est donc tout logiquement qu'elle enchaîne : « *Ainsi, je veux ici vous rappeler mon désir d'étudier les conditions dans lesquelles les médecins coordinateurs pourraient prescrire, toujours dans la recherche d'une prise en soins toujours plus adéquate et adaptée.* »

Et toujours pour assurer cette prise en soins « *plus adéquate et adaptée* », elle appelle de ses vœux un médecin coordonnateur qui devienne « *le référent et l'interlocuteur de ses confrères à l'hôpital* » en matière de télémédecine.

### **Mépris du métier de médecin coordonnateur, et de ceux qui le pratiquent.**

Le retour aux hospices, dont nous avertissons depuis longtemps qu'il est dans les projets gouvernementaux, s'accélère ! Demain, nos aînés les plus dépendants, les plus vulnérables, risquent de n'être soignés qu'à distance, par des gériatres hospitaliers qui ne viendront même pas leur toucher la main, et auquel ils seront « *télé-présentés* » par un médecin (ou pas ?) d'EHPAD qu'ils n'auront pas choisi !

### **Mépris des résidents d'EHPAD, de leurs familles et de leurs liens sociaux.**

Qui vous permet de priver nos aînés de leur médecin traitant, librement choisi depuis des années ?

Qui vous autorise à placer le médecin coordonnateur sous la tutelle de médecins hospitaliers télécommandant les soins ?

Qui, enfin, vous donne le droit de dénigrer ainsi les médecins de famille de nos parents, de nos grands-parents ?

Nous en appelons à Marisol Touraine, ministre de tutelle de Laurence Rossignol.

Madame la ministre, avant de prendre des décisions qui ne pourraient que faire encore plus monter la colère des médecins généralistes, éloignez-vous clairement de ces propos méprisants. Et pour le prouver, recevez sans délai les représentants de ceux qui se sont légitimement sentis insultés.